

Carrosserie

Camion

VOLVO



GROUPE
TODD
La Force d'un Leader



SOMMAIRE

FH version 1	4
FH version 2	12
FH version 3	24
FM	29
F10 / F12 / F16	32

*LES PIECES FIGURANT DANS CE CATALOGUE, MEME SI PARFAITEMENT ADAPTABLES, NE SONT PAS DES PIECES D'ORIGINE.
LES REFERENCES D'ORIGINE ET LES NOMS DES CONSTRUCTEURS ONT ETE MENTIONNES UNIQUEMENT A TITRE D'INFORMATION.*

VOLVO FH version 1

TODD 2910045



TODD 292010040



TODD 292010030



TODD 2910072



TODD 293000057



TODD 2950005



TODD 3343066 **gauche**
TODD 3343065 **droit**



TODD 3342004



TODD 3342002



TODD 3342014



TODD 3185086



TODD 334352001



VOLVO FH version 1

TODD 3343068 **gauche**
TODD 3343067 **droit**



TODD 3342015 **gauche**
TODD 3342016 **droit**



TODD 3185037



TODD 3185038



TODD 3185039



TODD 3185041 **gauche**
TODD 3185040 **droit**



TODD 3185095 **gauche**
TODD 3185094 **droit**



TODD 3185083 **gauche**
TODD 3185082 **droit**



TODD 3185043 **gauche**
TODD 3185042 **droit**



TODD 3320007



TODD 3320901



TODD 3320041



VOLVO FH version 1

TODD 3320042



TODD 332066006 **gauche**
TODD 332066007 **droit**



TODD 3320085 **gauche**
TODD 3320084 **droit**



TODD 3185036 **gauche**
TODD 3185035 **droit**



TODD 3185093 **gauche**
TODD 3185092 **droit**



TODD 290008 **gauche**
TODD 290009 **droit**



TODD 3160038 **gauche**



TODD 3160060.1 **droit**



TODD 3160137



VOLVO FH version 1

REF. TODD	REF. OE	DÉSIGNATION
2910045	3981594	projecteur principal gauche/droit, lampe H4, 10/97>12/01
292010007	8144286	projecteur principal gauche/droit, lampe H4, 10/93>08/98
292010040		optique nu antibrouillard Jumbo 220 gauche/droit, lampe H3, 10/93>12/01
292010030		optique nu longue portée Jumbo 220 droit/gauche, lampe H3, 10/93>12/01
2910072	3981668	clignotant gauche/droit
293000057	3175020	clignotant latéral gauche/droit
2950005	3981666	clignotant d'aile gauche/droit
3343066	3980869	entourage phare gauche
3343065	3980870	entourage phare droit
3342004	8189329	pare-chocs
3342002	8152722	spoiler
3342014	8191220	calandre
3185086	20360507	calandre supérieure
334352001	1063509	calandre inférieure
3343068	8141289	plaque de protection gauche
3343067	8141290	plaque de protection droite
3342015	8189092	déflexeur gauche
3342016	8189093	déflexeur droit
3185037	20379439	grille de marche supérieure
3185038	20379438	grille de marche centrale gauche/droite
3185039	20379437	grille de marche inférieure
3185041	8141003	marche pied gauche
3185040	8141004	marche pied droit
3185095	8141312	marche pied gauche, conduite à droite
3185094	8141313	marche pied droit, conduite à droite
3185083	20372226	cache pare-chocs gauche
3185082	20372227	cache pare-chocs droit

REF. TODD	REF. OE	DÉSIGNATION
3185043	1086533	rallonge de porte gauche
3185042	1086534	rallonge de porte droite
318566010	20398466	poignée de porte gauche
318566009	20398467	poignée de porte droite
3320007	8155808	calotte arrière gauche/droite
3320901	8156556	kit de fixation pour calotte 3320007
3320041	8156551	demi aile avant
3320042	8156552	demi aile arrière
332066006	8144551	aile avant gauche roue avant
332066007	8144552	aile avant droite roue avant
3320085	8156540	aile arrière gauche roue avant
3320084	1653459	aile arrière droite roue avant
3185036	3175246	aile avant gauche de marche pied
3185035	3175247	aile avant droite de marche pied
3185093	8141236	extention d'aile avant gauche
3185092	8141237	extension d'aile avant droite
290008	3981455	feu arrière gauche avec catadioptré et éclairer de plaque, AMP
290009	3981456	feu arrière droit avec catadioptré, AMP
293000055	3981782	cabochon gauche/droit pour feux arr. 290008 et 290009
3160038	3980926	rétroviseur principal gauche, électrique, dégivrant, 469 x 249 mm, 10/93>03/02
3160060.1		rétroviseur principal droit et grand angle, électrique, dégivrant, 665 x 251 mm, 10/93>03/02
3161060	3090737	kit glace rétroviseur principal gauche/droit, support plastique, 433 x 198 mm
3161061.1	21203311	glace rétroviseur grand angle, dégivrant 24 V, 181 x 175 x 27 mm
3160139	9578102616	rétroviseur d'accostage, manuel, dégivrant, entraxe 50 mm
3160138		rétroviseur d'accostage, manuel, dégivrant, entraxe 100 mm
3160137	21203313	rétroviseur d'accostage, manuel, entraxe 100 mm

VOLVO FH version 2

TODD 2950008 **gauche**
TODD 2950009 **droit**



TODD 3343019 **gauche**
TODD 3343018 **droit**



TODD 3343027 **gauche**
TODD 3343026 **droit**



TODD 3343025 **gauche**
TODD 3343024 **droit**



TODD 2910102 **gauche**
TODD 2910101 **droit**



TODD 293000057



GROUPE

TODD
La Force d'un Leader

GT GENERAL TRAILERS
PIECES ET SERVICES

www.toddfrance.com

TODD 334366001 **gauche**
TODD 334366002 **droit**



TODD 3343021



TODD 3343125 **gauche**
TODD 3343124 **droit**



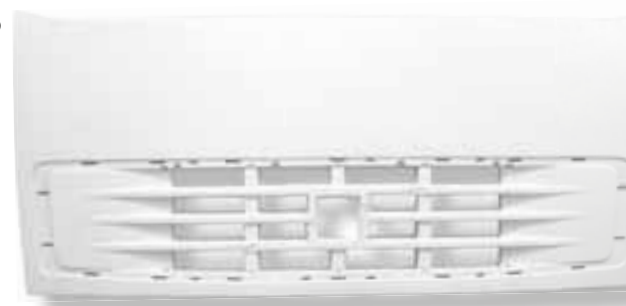
TODD 3343023 **gauche**
TODD 3343022 **droit**



TODD 3343020



TODD 3343126



VOLVO FH version 2

TODD 3185099



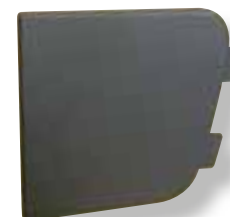
TODD 3185098



TODD 3185101 **gauche**
TODD 3185100 **droit**



TODD 3185103 **gauche**
TODD 3185102 **droit**



TODD 334366027 **gauche**
TODD 334366026 **droit**



TODD 3185105 **gauche**
TODD 3185104 **droit**



GROUPE

TODD
La Force d'un Leader

GT GENERAL TRAILERS
PIECES ET SERVICES

www.toddfrance.com

TODD 3185097 **gauche**
TODD 3185096 **droit**



TODD 3185020 **gauche**
TODD 3185019 **droit**



TODD 3185037



TODD 3185018 **gauche**
TODD 3185017 **droit**



TODD 318566008 **gauche**
TODD 318566007 **droit**



TODD 3320009



VOLVO FH version 2

TODD 3320904



TODD 3320027



TODD 332044003



TODD 332044011



TODD 332044013



TODD 332066008



GROUPE

TODD
La Force d'un Leader

GT GENERAL TRAILERS
PIECES ET SERVICES

www.toddfrance.com

TODD 332066009 **gauche**
TODD 332066010 **droit**



TODD 3320098 **gauche**
TODD 3320097 **droit**



TODD 3320101 **gauche**
TODD 3320099 **droit**



TODD 332066011 **gauche**
TODD 332066012 **droit**



TODD 332066014 **gauche**
TODD 332066013 **droit**



TODD 332066001



VOLVO FH version 2

TODD 3320915



TODD 3320103



TODD 2910322 gauche
TODD 2910321 droit



TODD 293000069 gauche
TODD 293000068 droit



TODD 3160036 gauche
TODD 3160037 droit



TODD 3160035.1 gauche
TODD 3160035 droit



GROUPE

TODD
La Force d'un Leader

GT GENERAL TRAILERS
PIECES ET SERVICES

www.toddfrance.com

TODD 3160137



TODD 3160187



REF. TODD	REF. OE	DÉSIGNATION
2950008	20360898	bloc optique gauche, lampe H7
2950009	20360899	bloc optique droit, lampe H7
2910104	20379428	kit optique gauche (glace, joint, attaches métalliques)
2910103	20379429	kit optique droit (glace, joint, attaches métalliques)
3343019	20452886	entourage phare gauche
3343018	20452887	entourage phare droit
3343027	20453627	support phare gauche
3343026	20453628	support phare droit
3343025	20453930	embout support phare gauche
3343024	20453931	embout support phare droit
2910102	20409874	clignotant gauche
2910101	20409875	clignotant droit
293000057	3175020	clignotant latéral gauche/droit
334366001	20425418	socle de clignotant gauche
334366002	20425419	socle de clignotant droit
3343021	20425625	pare-chocs central
3343123	20398709	pare-chocs central acier
3343125	20398707	pare-chocs latéral acier gauche
3343124	20398708	pare-chocs latéral acier droit
3343023	20425626	pare-chocs latéral gauche
3343022	20425627	pare-chocs latéral droit
334366028	20467442	support de pare-chocs acier
3343020	20453716	calandre
3343126	20360266	calandre supérieure
3185099	20533138	grille supérieure/inférieure sur calandre inférieure interne
3185098	20409818	grille supérieure/inférieure sur calandre inférieure externe
3185101	20529705	cache calandre supérieure gauche

REF. TODD	REF. OE	DÉSIGNATION
3185100	20529706	cache calandre supérieure droit
3185103	20529707	cache calandre inférieure gauche
3185102	20529708	cache calandre inférieure droit
334366027	20456805	coin spoiler gauche
334366026	20456806	coin spoiler droit
3185105	20379175	flanc latéral gauche
3185104	20379176	flanc latéral droit
3185097	20467037	extension de porte gauche
3185096	20467038	extension de porte droite
318566010	20398466	poignée de porte gauche
318566009	20398467	poignée de porte droite
3185020	3175406	caisson de marche pied gauche
3185019	3175407	caisson de marche pied droit
3185037	20379439	grille de marche supérieure gauche/droite
3185018	20360788	grille de marche inférieure centrale gauche
3185017	20360789	grille de marche inférieure centrale droite
318566008	3175158	marche pied supérieur gauche
318566007	3175159	marche pied supérieur droit
3320009	3171391	calotte arrière gauche/droite
3320904	1079981	agraphe calotte pour calotte 3320009
3320027	20936769	calotte arrière gauche/droite
332044003	7420498623	agraphe calotte pour calotte 3320027
332044011	7421094387	calotte arrière
332044013	7421094457	agraphe calotte pour calotte 332044011
332066008	20549696	calotte arrière plate gauche/droite
332066009	20372064	aile avant gauche roue avant
332066010	20372065	aile avant droite roue avant

VOLVO FH version 2

REF. TODD	REF. OE	DÉSIGNATION
3320098	3175927	aile avant gauche de marche pied
3320097	3175928	aile avant droite de marche pied
3320101	3175929	extension d'aile avant gauche
3320099	3175930	extension d'aile avant droite
332066011	20529682	aile latérale gauche
332066012	20529684	aile latérale droite
332066014	20529685	aile latérale gauche
332066013	20529686	aile latérale droite
332066001	20392544	aileron arrière sans étrier
3320915	7420721840	fixation d'aileron arrière pour ref 332066001
3320103	20392599	aile arrière, partie avant/arrière
2910322	20892384	feu arrière gauche, éclairer de plaque, DIN 7 voies
2910321	20892386	feu arrière droit, alarme de recul, DIN 7 voies
2910323	20425732	cabochon gauche/droit pour feux arr. 2910322 et 2910321
293000069	20565103	feu arrière gauche, éclairer de plaque, sortie latérale connecteur DIN
293000068	20565104	feu arrière droit, alarme de recul, sortie latérale connecteur DIN
293000070	20565107	cabochon pour feux arr. 293000069 et 293000068
663111011		joint de pare brise
3160036	20567633	rétroviseur principal et grand angle gauche, électrique dégivrant, 04/02>
3160037	20455982	rétroviseur principal et grand angle droit, électrique dégivrant, 04/02>
3161037	20455986	kit glace rétroviseur principal gauche/droit, dégivrante 24 V, 435 x 200 mm
3162020	20746401	coque rétroviseur principal
3160035.1	21200815	rétroviseur grand angle gauche, manuel, 24 V, 235 x 200 mm, 04/02>
3160035	21200816	rétroviseur grand angle droit, manuel, 24 V, 235 x 200 mm, 04/02>
3161036	20455995	kit glace rétroviseur grand angle gauche/droit, dégivrante 24 V, 188 x 176 mm
3162021.1	2127008156	coque rétroviseur grand angle gauche
3162021	2036811	coque rétroviseur grand angle droit

REF. TODD	REF. OE	DÉSIGNATION
3160137	21203313	rétroviseur d'accostage, manuel, entraxe 100 mm
3160187	21151132	antévisneur chassis haut
3160188	21151129	antévisneur chassis bas

VOLVO FH version 3

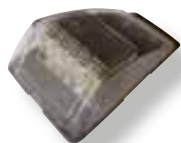
TODD 295066003 **gauche**
TODD 295066002 **droit**



TODD 295066001 **gauche**
TODD 295066000 **droit**



TODD 291066002 **gauche**
TODD 291066001 **droit**



TODD 334366007 **gauche**
TODD 334366006 **droit**



TODD 334366005 **gauche**
TODD 334366004 **droit**



TODD 334366009 **gauche**
TODD 334366008 **droit**



TODD 334366013 **gauche**
TODD 334366012 **droit**



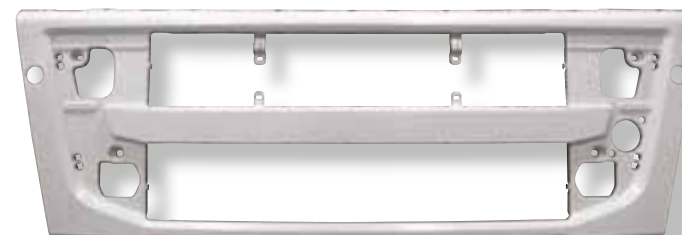
TODD 334366011 **gauche**
TODD 334366010 **droit**



TODD 334366015



TODD 334366016



TODD 334366017



TODD 334366019 **gauche**



TODD 334366018 **droit**



TODD 334366020



TODD 334366021



TODD 334366022



TODD 334366014



TODD 332044011



TODD 332044013



TODD 332044012



VOLVO FH version 3

REF. TODD	REF. OE	DÉSIGNATION
295066003	21035638	projecteur gauche, forme verticale, lampe H7
295066002	21035637	projecteur droit, forme verticale, lampe H7
295066001	21035692	projecteur gauche, lampe H3
295066000	21035690	projecteur droit, lampe H3
291066002	82114506	clignotant gauche
291066001	82114500	clignotant droit
334366007	82076158	boîtier de projecteur gauche
334366006	82076266	boîtier de projecteur droit
334366005	82209788	support de projecteur gauche
334366004	82209849	support de projecteur droit
334366009	82052484	embout support de feu gauche
334366008	82056991	embout support de feu droit
334366013	21078543	cadre de feu gauche
334366012	21078545	cadre de feu droit
334366011	82114502	boîtier de clignotant gauche
334366010	82114504	boîtier de clignotant droit
334366015	82056727	calandre supérieure
334366016	82065607	grille avant inférieure FH12
334366017	82065609	grille avant inférieure FH16
334366019	82062209	cache avant grille inférieure gauche
334366018	82063911	cache avant grille inférieure droit
334366020	82072463	support de grille
334366021	82063513	grille
334366022	82065120	contour de grille chrome FH16
334366014	20453960	bouchon de pare-chocs
332044011	21094387	calotte arrière
332044013	7421094457	agraphe calotte pour calotte 332044011
332044012	21094394	support d'aile arrière gauche, arrière droit, partie arrière

TODD 2910045



TODD 292010030



TODD 3185107



TODD 3185045



TODD 3343070 **gauche**
TODD 3343069 **droit**



TODD 3343072 **gauche**
TODD 3343071 **droit**



TODD 3160038 **gauche**



TODD 3160060.1 **droit**



TODD 3160137



REF. TODD	REF. OE	DÉSIGNATION
2910045	3981594	projecteur principal gauche/droit, lampe H4, 10/98>12/01
292010030		optique nu antibrouillard/longue portée Jumbo 220 gauche/droit, lampe H3, 10/93>12/01
3185107	8191406	calandre
3185045	1062133	marche pied gauche
3185044	1062134	marche pied droit
3343070	20398387	entourage phare gauche
3343069	20398388	entourage phare droit
3343072	8191409	déflexeur gauche
3343071	8191412	déflexeur droit
3160038	3980926	rétroviseur principal gauche, électrique, dégivrant, 469 x 249 mm, 08/98>03/02
3160060.1		rétroviseur principal droit et grand angle, électrique, dégivrant, 665 x 251 mm, 08/98>03/02
3161060	3090737	kit glace rétroviseur principal gauche/droit, support plastique, 433 x 198 mm
3161061.1	21203311	glace rétroviseur grand angle, dégivrant 24 V, support plastique, 181 x 175 mm
3160139	9578102616	rétroviseur d'accostage, manuel, dégivrant, entraxe 50 mm
3160138		rétroviseur d'accostage, manuel, dégivrant, entraxe 100 mm
3160137	21203313	rétroviseur d'accostage, manuel, entraxe 100 mm

VOLVO F10 / F12 / F16

TODD 292010006



TODD 3342003



TODD 3342001



REF. TODD	REF. OE	DÉSIGNATION
292010006	1081607	projecteur principal gauche/droit, lampe H4, 10/87>
3342003	81582165	pare-chocs
3342001	8159978	spoiler, série II

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'INTERVENTION

Préambule

Les présentes conditions générales de vente et d'intervention régissent les prestations et ventes réalisées par les sociétés du groupe « TODD », ci-après désignées par les termes « la société » et constituent le socle de la négociation commerciale avec le client. Elles lui sont systématiquement adressées ou remises pour lui permettre de passer commande. Sauf dérogation expresse et écrite, toute commande emporte de plein droit l'adhésion entière, sans exception ni réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales. Les conditions générales d'achat éventuelles de l'acheteur ne sont pas opposables à « la société », même lorsqu'elle en a eu connaissance. Le fait que « la société » ne fasse pas application à un moment donné d'un quelconque article des présentes ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement desdites conditions générales.

Article 1 : Offre préalable et devis

- 1.1 Toute commande de prestations (autres que la vente de marchandises) fera l'objet d'un devis préalable.
- 1.2 Seules les offres préalables et les devis écrits sont valables, pendant la durée qui y est indiquée et à défaut de stipulation pendant un délai de 30 jours à compter de leur émission.
- 1.3 Dans le cas d'un devis établi avant démontage du véhicule ou de la pièce à réparer, s'il apparaît lors du démontage que la réparation doit être plus complète que celle prévue, « la société » n'effectuera les travaux supplémentaires qu'après acceptation expresse du client pour cette modification.

Article 2 : Commande

- 2.1 Toute commande par courrier, fax, téléphone ou tout autre mode de transmission électronique ne lie « la société » qu'après l'envoi par celle-ci d'une acceptation de commande écrite.
- 2.2 La commande doit mentionner, notamment la quantité, le modèle, les références du produit, ou le type de prestations, le prix convenu, les modalités de paiement, le lieu et la date de la livraison ou de l'enlèvement s'il est autre que le lieu de facturation. Le cas échéant, les modalités figurant sur la demande d'ouverture de compte client seront automatiquement appliquées.
- 2.3 Tout additif ou modification de la commande ne lie « la société » que si elle l'a accepté par écrit.

Article 3 : modification de la commande

- 3.1 Toute modification ou résolution de commande demandée par l'acheteur ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit à « la société », avant l'expédition des marchandises ou la réalisation de la prestation. Toute commande expédiée, toute prestation réalisée est due.
- 3.2 Si la société n'est pas en mesure de livrer le produit commandé, elle peut, soit annuler la vente et rembourser les éventuels acomptes perçus, sans autre indemnité, soit livrer un produit présentant des caractéristiques similaires en facturant à l'acheteur un prix tenant compte de ces nouvelles caractéristiques.

Article 4 : Livraisons de produits – délivrance et réception des prestations

- 4.1 Modalités : La livraison est effectuée soit par la remise directe du produit à l'acheteur, soit par simple avis de mise à disposition, soit par délivrance à un expéditeur ou un transporteur dans les locaux de « la société ».
- 4.2 Délais : Les livraisons ne sont opérées qu'en fonction des disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des commandes. « La société » est autorisée à procéder à des livraisons de façon globale ou partielle. Les délais de livraison des produits comme les délais de réception des prestations sont indiqués aussi exactement que possible et sauf mention expresse figurant dans l'accusé de réception de commande, le non-respect de ces délais ne saurait motiver un refus de prendre livraison ou de réceptionner la réalisation des prestations ou générer à la charge de « la société » des pénalités de retard, des dommages et intérêts d'aucune sorte ou une annulation de commande.
- 4.3 Toutefois, si la délivrance du produit ou la réalisation des prestations n'est pas intervenue 2 mois après la date indicative de livraison des marchandises ou de réception des prestations, pour toute autre cause qu'un cas de force majeure, la vente pourra alors être résolue à la demande de l'une ou l'autre des parties. L'acheteur ne pourra alors prétendre qu'à la restitution du ou des acomptes éventuellement versés sans aucune indemnité.
- 4.4 « la société » est dégagée de plein droit de toute responsabilité en cas de force majeure ou d'événements tels que : lock-out, grève, épidémie, guerre, réquisition, incendie, rupture d'approvisionnement, inondation, indisponibilité d'outillage, retard dans les transports, événement de terrorisme international ou tout autre cause notamment amenant un chômage partiel ou total pour « la société » ou ses fournisseurs.
- 4.5 Tout retard de livraison dû à un fait relevant de la force majeure, entraînera au choix de « la société », soit la résolution pure et simple de la vente, soit la prorogation des délais de livraison ou de mise à disposition, et ce sans qu'aucune des parties ne puisse prétendre à aucune indemnité.
- 4.6 Lorsque la livraison des produits s'effectue par mise à disposition, l'acheteur s'informerait auprès de « la société » par écrit ou par téléphone, de la date de mise à disposition.
- 4.7 Pour la livraison des véhicules l'acheteur s'engage à en prendre livraison dans les 15 jours suivants la réception de l'avis de mise à disposition adressé par « la société ». Passé ce délai, l'acheteur s'engage à supporter l'intégralité des frais liés à la commande.
- 4.8 Pour la récupération des véhicules, sauf arrière de paiement, le client devra en prendre livraison dans les 48 heures suivant la réception de l'avis de mise à disposition. Passé ce délai, la société sera déchargée de toute responsabilité en cas de dégradation survenue au cours de l'immobilisation du véhicule dans les locaux et ateliers de « la société ». « La société » sera en droit de facturer des frais de location d'empla cement conformément au tarif en vigueur pour la période où passé le délai, le véhicule n'aura pas été récupéré.
- 4.9 En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de ses obligations envers « la société », quelqu'en soit la cause.

Article 5 : Transport – Transfert des risques

L'acheteur supporte les risques, même en cas de vente convenue franco, dès l'expédition des entrepôts de « la société ». Dans tous les cas, les produits voyagent aux risques et périls de l'acheteur auquel il appartient en cas d'avarie ou de manquant, de faire toutes constatations nécessaires et de confirmer ses réserves par acte extra-judiciaire ou par lettre recommandée avec avis de réception auprès du transporteur dans les trois (3) jours qui suivent la réception des marchandises.

Article 6 : Réception – Contrôle

- 6.1 La réception et le contrôle doit avoir lieu dans les 24 heures suivant la livraison des marchandises ou des prestations. Aussi, sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit livré au produit commandé ou au bordereau d'expédition, doivent être formulées par écrit dans les 48 heures suivant la livraison du produit ou la réalisation de la prestation.
- 6.2 Il appartiendra à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité des vices apparents ou anomalies constatés. Il devra laisser à « la société » toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers.
- 6.3 Passé le délai prévu au 6.2, toute réclamation de quelque nature que ce soit, sera irrecevable.
- 6.4 Si l'acheteur rencontre expressément ou tacitement à cette réception, le matériel sera réputé livré et les prestations exécutées conformément à la commande.
- 6.5 Le défaut invoqué par l'acheteur ne le dispense pas de son obligation de payer la commande en son entier.
- 6.6 Tout défaut ou malfaçon reconnu après examen contradictoire n'oblige « la société » qu'au remplacement du matériel ou des pièces reconnus défectueux, à l'exception de toute autre indemnité.

Article 7 : Retour

- 7.1 Modalités : Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord formel entre « la société » et l'acheteur. Tout produit retourné sans cet accord sera tenu à la disposition de l'acheteur et ne donnera pas lieu à l'établissement d'un avoir. Les frais et risques du retour du produit sont toujours à la charge de l'acheteur.
- 7.2 Aucun retour ne sera accepté après un délai de quinze (15) jours suivant la date de livraison.
- 7.3 Les marchandises renvoyées sont accompagnées d'un bon de retour fixé sur le colis et doivent être dans l'état où « la société » les a livrées.
- 7.4 Tout retour de produit accepté par la société, se fera contre remise d'un avoir dont le montant sera égal au produit facturé minoré d'au moins 25 %.

Article 8 : Détermination du prix

- 8.1 Les produits et prestations sont fournis au prix en vigueur au moment de la passation de la commande exprimés en euros hors TVA applicable au jour de la commande. Sauf convention particulière, les prix figurant dans la commande ne sont valables que pour une durée maximale de 30 jours.
- 8.2 Sauf convention particulière, les prix s'entendent nets, transport non compris, hors taxe sur la base des tarifs communiqués à l'acheteur.
- 8.3 Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays transit sont à la charge de l'acquéreur.

Article 9 : Paiement – Modalités

- 9.1 Les factures sont payables comptant au siège (ZI du Martray – Route de Rouen – 14730 GIBERVILLE), sauf convention particulière entre les parties.
- 9.2 Quel que soit le mode de paiement convenu entre les parties, le paiement ne sera considéré comme réalisé qu'après encaissement effectif du prix.
- 9.3 En cas de non-paiement à l'échéance, « la société » se réserve le droit de résilier ou de suspendre les commandes et livraisons en cours.
- 9.4 Aucun escompte n'est pratiqué.

Article 10 : Cession et nantissement de créance

« La société » est autorisée, à céder ou nantir les créances (nées, à naître ou en germe), les factures (émises ou à émettre), les bons de commande, en tout ou partie, à tout établissement de crédit ou tiers de son choix.

Article 11 : Intérêts de retard

- 11.1 Des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture dans le cas où les sommes dues sont payées après cette date. Ces pénalités sont dues sans qu'un rappel soit nécessaire le jour qui suit la date de l'échéance. Le taux des pénalités de retard est égal à 3 fois le taux d'intérêt légal avec un minimum de 50 euros Hors Taxe par mois de retard commencé. Le non-retour des effets dans les délais convenus comme l'inobservation par l'acheteur de ses obligations entraînent l'exigibilité immédiate des autres échéances, l'obligation de restituer à première demande au fournisseur, les matériels en sa possession ainsi que la résolution des contrats en cours.
- 11.2 En cas de non-paiement à l'échéance, la garantie cesse de plein droit et les paiements partiels restent acquis à « la société » à titre de dommages et intérêts.
- 11.3 Les réductions de prix éventuelles ne sont définitivement acquises qu'après encaissement définitif des factures.

Article 12 : Clause pénale

Si la carence de l'acheteur rend nécessaire un recouvrement amiable ou judiciaire, l'acheteur s'engage à régler en sus du principal et des intérêts de retard, des frais, dépens et émoluments ordinairement et légalement à sa charge, une indemnité fixée à 20 % du montant en principal TTC de la créance et ce, à titre de dommages et intérêts conventionnels et forfaitaires. Cette pénalité est assortie d'un montant minimum hors procédure judiciaire de 200 euros HT et d'un montant minimum de perception de 1.500 euros HT en cas de procédure judiciaire.

Article 13 : Clause de déchéance du terme

En cas de non-paiement total ou partiel d'une échéance, les sommes dues au titre de cette commande ou d'autres commandes déjà livrées ou en cours de livraison seront immédiatement exigibles après mise en demeure effectuée par « la société » par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 14 : Situation économique du client

Toute commande est acceptée en considération de la situation juridique, financière et économique de l'acheteur au moment de la commande.

Il en résulte que si la situation financière de l'acheteur venait à se détériorer entre la date de la commande et la date de livraison, « la société » serait fondée soit à exiger un paiement comptant avant la livraison, soit à résilier la vente.

Article 15 : Garantie - Exclusion

- 15.1 Les produits vendus par « la société » sont garantis pendant 3 mois à compter de la livraison. Les produits sont garantis contre tous défauts de matière ou de fabrication, En cas de problème pendant cette période de 3 mois, « la société » opérera, à son choix, le remplacement gratuit ou la réparation du produit ou de l'élément reconnu défectueux par ses services, sauf si ce mode de dédommagement s'avère impossible ou disproportionné. La garantie est strictement limitée à la remise en l'état ou au remplacement des produits affectés d'un vice ou d'un défaut de conformité à l'exclusion de tout autre dédommagement à quelque titre que ce soit. La garantie couvre uniquement le coût des pièces, à l'exclusion de la main d'œuvre nécessaire à la réparation du produit. « La société » exécute elle-même ses obligations de garantie ou en sous-traite l'exécution. L'acheteur ne peut prétendre à une quelconque indemnité, notamment en cas d'indisponibilité du produit.
- 15.2 La garantie ne joue pas pour les vices apparents. L'acheteur perdra le bénéfice des garanties légales et conventionnelles notamment en cas :
 - d'utilisation anormale ou abusive du matériel ou des produits,
 - de réparations ou de toutes interventions exécutées par des personnes étrangères à « la société » ou non agréées par elle,
 - de détériorations ou d'avaries du matériel ou des produits résultant notamment de chutes de matériaux, incendie, vandalisme, malveillance, catastrophes naturelles,
 - de détériorations ou d'accidents résultant d'un défaut de surveillance ou d'entretien,
 - de détériorations prématurées dues à des problèmes non signalés à temps à « la société »,
 - du refus de l'acheteur de laisser l'accès du matériel ou du produits à « la société », dans le cadre d'opérations de contrôle,
 - de modification du matériel par l'acheteur.
- 15.3 « La société » pourra suspendre les garanties légales et conventionnelles en cas de retard ou de non-paiement total ou partiel du prix du produit.

Article 16 : Clause de réserve de propriété

- 16.1 « La société » se réserve la propriété de tous les produits jusqu'à encaissement intégral et effectif de toutes sommes dues par l'acheteur. Le défaut de paiement d'une quelconque échéance pourra entraîner la résiliation de la vente et la revendication des biens aux frais de procédure et de transport de l'acheteur.
- 16.2 Jusqu'à complet paiement du prix, les marchandises livrées devront être maintenues individualisées, et ne pourront être ni transformées, ni revendues sans accord préalable et exprès de « la société ». Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle au transfert des risques et aux conséquences qui en résultent, pas plus que les paiements partiels ne font obstacle à l'action en revendication.
- 16.3 Les clients de « la société » ne peuvent se dérober à l'application de la présente clause, qui à défaut de pouvoir être exécutée se résoudra en dommages intérêts, pour non-respect d'une clause essentielle.

Article 17 : Nullité d'une clause

Si l'une des clauses des présentes conditions générales de vente se trouvait nulle, les autres clauses n'en seraient pas pour autant annulées.

Article 18 : Attribution de Juridiction

Toute contestation ou litige sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de CAEN.

Article 19 : Loi applicable

Le contrat sera régi et interprété selon le droit français.

Nos agences à travers la France

ALSACE		
5 Rue de l'Industrie - 67640 FEGERSHEIM	Tél. 03.88.64.55.00	Fax. 03.88.64.55.01
AQUITAINE		
ZI Tartifume - Rue de Lugan - 33130 BEGLES	Tél. 05.57.35.20.50	Fax. 05.57.35.20.51 
ZI d'Arriet - 40230 BENESSE-MAREMNE	Tél. 05.58.72.56.97	Fax. 05.58.72.54.23
Bordeaux Frêt - ZAC de Bruges - 33521 BRUGES CEDEX	Tél. 05.56.43.66.26	Fax. 05.56.43.81.78   
16 ZI du Grand Chemin - YVRAC - 33370 TRESSES	Tél. 05.57.34.43.20	Fax. 05.57.34.07.78      
AUVERGNE		
ZA le Petit Champ - 63430 PONT DU CHÂTEAU	Tél. 04.73.83.31.01	Fax. 04.73.83.30.61    
BASSE - NORMANDIE		
ZI du Martray - Avenue des Anglais - 14730 GIBERVILLE	Tél. 02.31.35.48.11	Fax. 02.31.35.48.01     
ZI Nord (Est) - Rue Edouard Branly - 14100 LISIEUX	Tél. 02.31.48.58.40	Fax. 02.31.48.58.44
ZI La Chevalerie - Rue Jules Valles - 50000 SAINT LÔ	Tél. 02.33.77.88.50	Fax. 02.33.77.88.51
BOURGOGNE		
7D Boulevard Eiffel - 21600 LONGVIC (DIJON)	Tél. 03.80.52.90.49	Fax. 03.80.52.43.98
BRETAGNE		
ZAC Kergoussel - Kergouaran - Rue Eiffel - 56850 CAUDAN	Tél. 02.97.76.00.66	Fax. 02.97.76.30.97 
ZI Sud - Rue de Très le Bois - 22600 LOUDEAC	Tél. 02.96.66.11.22	Fax. 02.96.66.11.33
ZI de Troyalac'h - 11 Rue Nicolas Appert - 29170 SAINT-EVARZEC	Tél. 02.98.94.67.66	Fax. 02.98.94.67.80     
ZI de la Richardière - 35530 NOYAL/VILAINE (RENNES)	Tél. 02.99.00.54.47	Fax. 02.99.00.62.12     
ZI de la Turbanière - 35530 BRECE (RENNES)	Tél. 02.99.04.10.10	Fax. 02.99.04.08.40   
ZI du Prat - Avenue Paul Duplaix - 56000 VANNES	Tél. 02.97.47.02.28	Fax. 02.97.54.28.09    
CENTRE		
12 Rue Joseph Cugnot - 37300 JOUE LES TOURS	Tél. 02.47.53.03.18	Fax. 02.47.53.29.32     
CHAMPAGNE - ARDENNE		
ZI de la Pompelle - BP 7 - Rue du Val de Clair - 51683 REIMS CEDEX 2	Tél. 03.26.85.00.26	Fax. 03.26.85.08.41     
HAUTE - NORMANDIE		
89-103 Bd Jules Durand - 76600 LE HAVRE	Tél. 02.35.53.16.21	Fax. 02.35.53.33.12   
Centre Multi-marchandises - Rue du Clos Tellier - 76800 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	Tél. 02.32.95.81.20	Fax. 02.32.95.81.21     

ILE - DE - FRANCE		
ZI du Bois de l'Epine - 4, Av. du Front Populaire - Ris Orangis - 91031 EVRY CEDEX	Tél. 01.69.77.87.50	Fax. 01.69.77.19.16    
Rue de la ferme St Ladre - ZI Fosses Saint Witz - BP 13 - 95471 FOSSES CEDEX	Tél. 01.34.31.22.00	Fax. 01.34.68.33.24   
LANGUEDOC - ROUSSILLON		
ZI Nord La Devèze - 3 Rue Paul Héroult - 34500 BEZIERES	Tél. 04.67.76.04.04	Fax. 04.67.62.07.42    
LORRAINE		
Rue André Ampère - ZAC La Fontaine des Saints - Parc Logistique Eurotransit - 57365 FLEVY	Tél. 03.87.16.90.90	Fax. 03.87.16.90.91    
18 Rue Henry - 54840 VELAIN EN HAYE	Tél. 03.83.23.23.18	Fax. 03.83.23.25.99   
MIDI - PYRENEES		
ZI du Terroir - Av. Léon Jouhaux - 31140 SAINT-ALBAN (TOULOUSE-TERROIR)	Tél. 05.34.27.08.50	Fax. 05.34.27.08.59    
NORD PAS - DE - CALAIS		
ZI du Château - Rue Gutenberg - 62220 CARVIN	Tél. 03.21.74.00.22	Fax. 03.21.74.00.14    
ZI La petite Synthe - 676 Av. de la Gironde - 59640 DUNKERQUE	Tél. 03.28.61.06.01	Fax. 03.28.60.67.89   
CRT N°1 - Bd du petit Quinquin - BP 524 - 59815 LESQUIN CEDEX	Tél. 03.20.18.00.40	Fax. 03.20.18.00.46     
PAYS - DE - LA - LOIRE		
147, Bd Denis Papin - 53000 LAVAL	Tél. 02.43.53.23.06	Fax. 02.43.56.69.13
ZAC de la Maison Neuve - 4 Rue Marcel Dassault - 44986 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX	Tél. 02.51.13.31.00	Fax. 02.51.13.31.09   
Route de Vannes - 44880 SAUTRON	Tél. 02.40.16.94.40	Fax. 02.40.63.80.23     
PROVENCE - ALPES - CÔTE - D'AZUR		
ZI de l'Anjoly - 86 Bd de l'Europe - BP 92057 - 13846 VITROLLES CEDEX 9	Tél. 04.42.46.12.29	Fax. 04.42.79.67.29    
RHÔNE - ALPES		
183 Rue des Martyrs de la Libération - 69310 PIERRE-BENITE	Tél. 04.72.66.31.31	Fax. 04.72.39.16.95    
ZI Grange Neuve - 735 rue Jean Rostand - 26800 PORTES LES VALENCE	Tél. 04.75.84.85.40	Fax. 04.75.84.85.41
Parc de Chesnes-la-Noirée - 10 Rue de Provence - 38070 ST-QUENTIN-FALLAVIER	Tél. 04.74.94.30.99	Fax. 04.74.94.24.23   



Station de freinage et mécanique



ABS/ERS



Station de lavage



Banc de redressement chassis



Carrosserie tous métaux (alu, inox...)



Cabine de sablage



Travaux sur citerne



Cabine de peinture



Station de chronotachygraphe

PIÈCES DÉTACHÉES P.L. TOUTES MARQUES - MAINTENANCE P.L. & CARROSSERIE INDUSTRIELLE

GROUPE TODD
Siège social - ZI du Martray - 14730 Giberville - France
Tel. +33 (0) 2 31 35 48 00 - Fax. +33 (0) 2 31 35 48 04
todd@toddfrance.com - www.toddfrance.com